

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 31 mars 2025

Nombre de Conseillers : **84**

En exercice : **84**

Titulaires présents : **57**

Suppléants présents : **7**

Pouvoirs : **11**

Nombre de votants : **75**

Numéro
2025-03-31-037

Point de l'ordre du jour
14

Objet
**Budget Annexe
« ZAE Polen 2 »
Affectation des résultats
2025**

Date de convocation
17 mars 2025

Affichage de la convocation
17 mars 2025

Rapporteur
Monsieur LEGER

L'an deux mil vingt-cinq, le 31 mars à 18 heures, se sont réunis à la salle « Clé des Champs » de Préaux sous la présidence de Monsieur Éric HERBET, Mesdames et Messieurs les conseillers communautaires.

Conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, **Patrick LELOUARD** est nommé secrétaire de séance, et ceci à l'unanimité des membres présents.

Titulaires présents :

M. FOUCAULT Yves, M. NAVE Alain, Mme FOURNEAUX Béatrice, M. BOUTET Jean-Jacques, M. PICARD Philippe, M. BOUCHER Bruno, Mme VERHAEGHE Fabienne, M. GUTIERREZ Denis, M. VINCENT Philippe, Mme STIENNE Sylvie, M. ALIX Dominique, M. CORDIER Julien, M. CAJOT Norbert, M. DU MESNIL François-Régis, Mme THIERRY Nathalie, M. DEHAIS Jean-Jacques, M. GAMELIN Fabrice, M. LELOUARD Patrick, M. HOUEL Dominique, M. GUEVILLE Roland, Mme DOUILLET Jasmine, M. LEMETAIS Dany, M. OCTAU Nicolas, Mme LECAUDE Fabienne, M. EDDE Jean-Marie, M. LEGER Bruno, M. BRUNET Bernard, M. VANDERPERT Thierry, M. BERTRAM Xavier, M. PETIT Jacques, M. SAILLARD Lionel, M. GOSSE Emmanuel, M. POISSANT Christian, M. BONHOMME Patrice, M. MARMORAT Philippe, M. TAILLEUR Romain, Mme HUBERT Sabrina, M. LESELLIER Paul, Mme PUECH D'ALISSAC Elisabeth, M. AGUADO Anthony, Mme CASAERT Isabelle, M. HERBET Éric, Mme FAKIR Valérie, Mme LEROY-TESTU Gladys, M. CORBILLON Bernard, M. COUILLER Jean-Paul, Mme SAHUT Géraldine, M. HOGUET Christophe, M. DUPRESSOIR Jean-Paul, M. LOISEL Yves, M. CARPENTIER Jean-Pierre, M. DELNOTT François, M. FOULDRIN Gaël, M. BURETTE Alain, M. NIEL Jacques, M. NION Patrice, M. OTERO Fabrice.

Suppléants présents :

M. LECLERC Jean-Luc, M. GRISSEL Christophe, Mme MOHN Marie Gabrielle, Mme CAUCHOIS Marie-Line, M. VALLÉE Philippe, M. BLAINVILLE Didier, Mme SCHOEGEL Christelle.

Membres excusés et représentés par pouvoir :

M. de LAMAZE Edouard a donné pouvoir à M. BONHOMME Patrice,
Mme DURAME Delphine a donné pouvoir à M. BOUTET Jean-Jacques,
M. CHAUVET Patrick a donné pouvoir à M. HERBET Eric,
Mme BAILLEUX Colette a donné pouvoir à M. LEMETAIS Dany,
M. RENARD Guillaume a donné pouvoir à M. GOSSE Emmanuel,
Mme LAMBARD Stéphanie a donné pouvoir à Mme LECAUDE Fabienne,
Mme CLAUBAUT Anne-Sophie a donné pouvoir à M. TAILLEUR Romain,
Mme AUTIN Christèle, a donné pouvoir à M. BURETTE Alain,
Mme DUCHESNE Stéphanie a donné pouvoir à M. MARMORAT Philippe,
Mme BASTIEGE Brigitte a donné pouvoir à M. NIEL Jacques,
M. MOLMY Georges a donné pouvoir à M. LEGER Bruno,

Membre absents excusés :

M. VALLEE Serge, M. SOLER Laurent, M. TIHI Frédéric, M. LÉBOUCHER Denis, Mme BOURGUIGNON Sandrine, Mme COOL Frédérique, M. GRENTE Manuel, M. BLOT Philippe, M. BERTRAND Jean-Pierre, M. VALLÉE Patrick, M. POYEN Jean-Luc, M. LANGLOIS Thierry, M. SAGOT Pascal, M. ROLLINI André, M. AVENEL Éric, M. DUPUIS François.

Monsieur le Président cède la parole à Monsieur Bruno LEGER, Vice-Président en charge du budget et des finances, qui rappelle ci-dessous les résultats de l'exercice 2023 et proposé d'en affecter les excédents de la manière suivante :

Affectation au compte 002 (excédent réel de fonctionnement) : 2 044 330,16 €

Affectation au compte 001 (déficit d'investissement – compte 001) : - 1 482 544,58 €

AFFECTATION DU RÉSULTAT 2024	
BUDGET ANNEXE ZAE POLEN 2	
1) DÉTERMINATION DU RESULTAT	
SECTION DE FONCTIONNEMENT (SF)	
+ Recettes de l'exercice 2024	5 783 990,26 €
- Dépenses de l'exercice 2024	4 228 543,51 €
= Résultat de l'exercice 2024	1 555 446,75 €
+ Excédent reporté (ligne 002 du BP 2024)	488 883,41 €
- Déficit reporté (ligne 002 du BP 2024)	
= Résultat antérieur reporté (002)	488 883,41 €
Solde cumulé au 31/12/2024	2 044 330,16 €
SECTION D'INVESTISSEMENT (SI)	
Recettes de l'exercice 2024	3 233 904,15 €
Dépenses de l'exercice 2024	4 688 499,50 €
Solde d'exécution de l'exercice 2024	-1 454 595,35 €
Excédent reporté (ligne 001 du BP 2024)	
Déficit reporté (ligne 001 du BP 2024)	27 949,23 €
Solde antérieur reporté (001)	-27 949,23 €
Solde cumulé au 31/12/2024	-1 482 544,58 €
2) DÉTERMINATION DU BESOIN DE FINANCEMENT DE LA SI :	
DÉTERMINATION DU BESOIN DE FINANCEMENT de la SI	
+ Résultat de la SI en 2024	-1 454 595,35 €
+ Restes à réaliser en recettes d'investissement de l'année 2024	0,00 €
- Restes à réaliser en dépenses d'investissement de l'année 2024	0,00 €
+ Solde d'exécution reporté (001)	-27 949,23 €
= BESOIN / CAPACITE DE FINANCEMENT DE LA SI	-1 482 544,58 €
3) AFFECTATION DU RESULTAT	
RESULTAT A AFFECTER	2 044 330,16 €
- Affectation obligatoire (couverture de l'éventuel déficit de SF) :	0,00 €
- Couverture du besoin de financement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)	0,00 €
= Solde disponible affecté comme suit :	2 044 330,16 €
Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068)	
(Jamais de 1068 en compta lotissement)	
Total affecté au c/ 1068 en 2025 (recettes d'investissement)	0,00 €
Excédent reporté de fonctionnement (ligne 002 pour 2025)	2 044 330,16 €
Résultat reporté en investissement (ligne 001 pour 2025)	-1 482 544,58 €

Vu :

- ✓ Le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- ✓ Le Code Général des impôts ;
- ✓ L'instruction budgétaire M57 ;
- ✓ L'arrêté préfectoral du 1^{er} décembre 2016 portant création de la Communauté de Communes Inter Caux Vexin issue de la fusion des communautés de communes des Portes Nord-Ouest de Rouen, du Moulin d'Ecalles, du Plateau de Martainville, et intégration des communes de Beaumont le Hareng, Bosc le Hard, Cottévrard et Grigneuseville de la Communauté de Communes du Bosc d'Eawy ;
- ✓ L'arrêté préfectoral du 16 décembre 2016 modifiant l'arrêté préfectoral du 1^{er} décembre 2016 ;

Considérant :

- ✓ L'excédent de fonctionnement cumulé de clôture du budget annexe « ZAE Polen 2 » de l'exercice 2024 de 2 044 330,16 € ;
- ✓ Le déficit d'investissement cumulé de clôture du budget annexe « ZAE Polen 2 » de l'exercice 2024 de 1 482 544,23 € ;
- ✓ La teneur du débat portant sur les orientations budgétaires qui s'est déroulé lors de la séance du Conseil Communautaire du 25 février 2025 ;

Délibération

Après en avoir débattu, le Conseil Communautaire approuve à l'unanimité ces affectations.

Type de scrutin	Ordinaire
Nombre de votants	75
Suffrages exprimés	75
Abstention – Refus de prendre part au vote, ...	0
Majorité Absolue	38
Votes pour	75
Votes contre	0

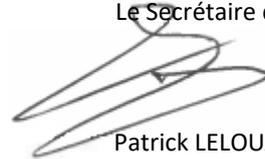
Pour ampliation conforme,
Le Président de la Communauté,

Éric HERBET



Le Secrétaire de séance

Patrick LELOUARD



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rouen, 53 Avenue Gustave Flaubert, 76000 Rouen, dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et/ou sa notification. Le Tribunal Administratif peut aussi être saisi via l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr

Accusé de réception en préfecture
076-200070449-20250331-2025-03-31-037-DE
Date de télétransmission : 08/04/2025
Date de réception préfecture : 08/04/2025